



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE



3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 3

CONVOCATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à CUSSET (03300)

Complexe sportif des Darcins, 42 avenue de l'Europe

Le Samedi 11 Mars 2023

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 12 Mars 2023

Poursuite de la compétition à 9H00

<u>Responsable Fédéral</u> :	Gilbert CHAVEROT	06.82.84.33.48	g.chaverot@free.fr
<u>Juge-arbitre</u> :	Nathalie PARAVY	06.81.07.49.57	n.paravy@laura-tt.fr
<u>Organisateur</u> :	Pierre FEYDEL http://www.ttcusset.com	06.78.04.78.96 04.70.97.73.96	pfeydel25@gmail.com club@ttcusset.com

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

Nota : Le forfait est excusé si :

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**
Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

Tout l'affichage papier sera remplacé par un accès aux informations mises à jour par le JA, tout au long de la compétition ; Vous n'aurez qu'à lire un QR code pour tout voir sur votre smartphone !

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Tableaux féminins : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –
2 Poules de 5 ; Barrages 2^e/3^e ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les
1^{ères} pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4^e et 5^e pour les places 7-10.

Tableaux masculins : 5 tableaux de **16 joueurs** – Toutes les places sont jouées -
4 Poules de 4 ; Barrages 2^e/3^e ; les perdants avec les 4^{èmes} jouent les places 9-16 ;
Les gagnants avec les 1^{ers} jouent les places 1-8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs dans la liste :

Au tour 1, les joueurs sont placés d'après le dernier classement officiel diffusé.

Aux tours suivants, **les joueurs sont placés selon le résultat du tout précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

La mise en poule se fait suivant la méthode par blocs ; Les 4 premiers en position 1 des poules 1 à 4 ; Tirage au sort entre les 5 à 8 en position 2 ; De même 9 à 12 et 13 à 16 en position 3,4. Tant que c'est possible, on évite 2 joueurs d'un club dans une même poule.

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

~~– le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;~~

~~– le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;~~

~~– le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.~~

*A l'issue du **dernier tour** :*

~~- le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.~~

~~- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;~~

~~- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.~~

Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens pour absence justifiée :

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

~~– 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour 11, 13) ;~~

~~– 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune en MSE, M11 et M13) ;~~

~~– Donc, 5 descentes (12^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M19, M11, et 6 descentes (11^{ème} à 16^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !~~

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

~~– 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour 11, 13) ;~~

~~– 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;~~

~~– Donc, 2 descentes (9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D19, D11, et 3 descentes (8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !~~

~~+ 1 descente supplémentaire en XSE (X19) si le montant de X19 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...~~

~~+ 1 descente supplémentaire en X15 (X19) si l'un des descendants de X19 (XSE) est un 15 (-19) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...~~